



TENNIS 2021

Inscription et règlements



Identification du participant

Nom : _____ Téléphone : _____

Adresse : _____ Courriel : _____

Clé allouée pour les usagers des terrains de tennis

Pour l'accès aux terrains de tennis, les usagers ont besoin d'une clé. Cette clé est louée au prix de 10.00\$, payable chaque saison d'utilisation. Cette clé doit être rapportée impérativement à la fin de chaque saison de tennis, soit à la fin septembre. Les clés sont la propriété exclusive de la Municipalité de Saint-Eugène.

Règlements du Club de tennis Saint-Eugène

- 1- Chaque membre ou non membre est responsable des invités qu'il accueillera sur le site (enfants et adultes).
- 2- Les balles sont réservées pour les parties de la ligue seulement. En d'autres temps, l'utilisateur qui n'est pas membre de la ligue, doit utiliser ses propres balles.
- 3- Les enfants de 12 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte lorsqu'ils sont sur le site.
- 4- Les souliers de sport sont obligatoires et ceux-ci ne doivent pas laisser de marque sur le terrain. Privilégiez des souliers à semelles pâles.
- 5- Aucun déchet ne sera toléré sur les terrains. Des poubelles sont mises à votre disposition.
- 6- L'accès aux lumières, pour le soir, est jusqu'à 22h00.
- 7- Les derniers à quitter les terrains doivent fermer les lumières et barrer, à l'aide d'un cadenas (lumières et terrains).
- 8- Il est défendu, de : jouer torse nu; fumer sur le site; manger sur le site; les pieds nus ou avec des sandales; d'être sur le site avec des patins à roulettes, planche à roulettes, vélo ou tout ce qui est non adéquat pour jouer au tennis.

J'ai lu et compris les règlements, je m'engage à les respecter. Si l'un ou l'autre des règlements n'est pas suivi, je me verrai imposer une pénalité, qui pourrait aller jusqu'à l'interdiction d'avoir accès au site de tennis.

Signature

Date

Paiement

clé : _____ chèque argent Montant : _____ Initiales et date _____